

Le DROIT OUVRIER

DROIT DU TRAVAIL - PRUD'HOMIE - SÉCURITÉ SOCIALE

Sommaire

DOCTRINE

Stéphanie Hennette Vauchez : Pour une lecture dialogique du droit international des droits humains. Remarques sur les constatations du Comité des droits de l'Homme dans l'affaire Baby Loup, et quelques réactions qu'elles ont suscitées

Isabelle Meyrat : L'égalité de traitement : un principe en perte de sens

JURISPRUDENCE

Clauses de mobilité : les salariés n'ont qu'une famille, l'entreprise !

Cour de cassation (Ch. Soc.) 14 février 2018 – Note Laurence Malegat (p. 750)

L'abandon de la théorie du dommage nécessaire et la visite médicale d'embauche obligatoire

Cour de cassation (Ch. Soc.) 27 juin 2018 - Note Marc Vérice (p. 753)

Le pouvoir discrétionnaire de l'employeur à l'épreuve du principe de non-discrimination : à propos d'une discrimination en tant que femme et syndicaliste

Conseil de prud'hommes de Paris (Départage) 14 décembre 2017 - Note Michel Henry (p. 757)

Manifestation dans un magasin : quand le juge soutient David contre Goliath

Tribunal de grande instance de Paris (référé) 23 février 2018 - Note Tatiana Gründler (p. 761)

CHRONIQUES JURISPRUDENTIELLES

Jurisprudence sociale du Conseil constitutionnel (deuxième partie) par Pierre-Yves Gahdoun



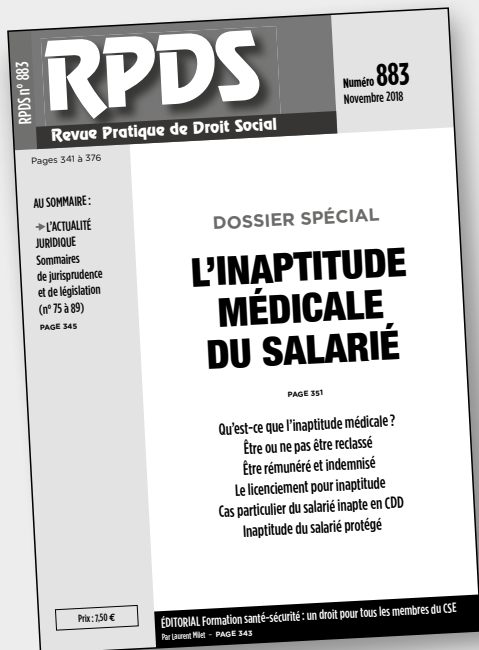
Doctrine

- Pour une lecture dialogique du droit international des droits humains. Remarques sur les constatations du comité des droits de l'homme dans l'affaire Baby loup et quelques réactions qu'elles ont suscitées** par **Stéphanie Hennette-Vauchez**, Professeure de droit public à l'Université Paris-Nanterre, directrice du CREDOF (UMR 7074 Centre de théorie et analyse du droit) 729
- DROITS ET LIBERTÉS FONDAMENTAUX – Restrictions à la liberté de manifester ses convictions religieuses sur le lieu de travail – Port du foulard islamique par une éducatrice de crèche – Absence d'atteinte aux enfants et aux parents – Interdiction non nécessaire – Violation de l'art. 18 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP).
- DISCRIMINATION – Restrictions à la liberté de manifester ses convictions religieuses sur le lieu de travail – Restrictions affectant particulièrement certaines religions et les filles, ayant des effets sur le sentiment d'exclusion et de marginalisation de certains groupes et pouvant aller à l'encontre des buts recherchés – Discrimination intersectionnelle fondée sur le genre et religion en violation de l'art. 26 du PIDCP.
- COMITÉ DES DROITS DE L'HOMME Constatations adoptées par le Comité en vertu du Protocole facultatif se rapportant au Pacte concernant la communication n° 2662, 16 juillet 2018** (distr. générale 10 août 2018), CCPR/C/123/D/2662/2015 737
- L'égalité de traitement : un principe en perte de sens** par **Isabelle Meyrat**, Maître de conférences HDR à l'Université de Cergy-Pontoise (LEJEP) 742

Jurisprudence

- CONTRAT DE TRAVAIL – Clause de mobilité – Clause limitée aux établissements situés en France – Définition précise de la zone géographique d'application (oui) – Clause valide.
- LIBERTÉS ET DROITS FONDAMENTAUX – Vie familiale – Application d'une clause de mobilité – Salariée de 43 ans, mère de deux adolescents, époux travaillant dans la même ville – Réduction considérable et durable de l'activité de l'entreprise à laquelle la salariée était affectée – Atteinte à la vie familiale justifiée par la tâche à accomplir et proportionnée au but recherché (oui).
- COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 14 février 2018** (p. n° 16-23.042) 751
- Note **Laurence Malegat**, Défenseur syndicale 752
- CONTRAT DE TRAVAIL – Manquement de l'employeur tenant à l'absence de visite médicale d'embauche – Préjudice causé au salarié – Existence et évaluation – Appréciation souveraine des juges du fond.
- COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 27 juin 2018** (p. n° 17-15.438) 754
- Note **Marc Véricel**, Professeur de droit privé à l'Université de Saint-Étienne, CERCRID 755
- DISCRIMINATION – Discrimination de carrière – Femme syndicaliste – Effet de cumul – Absence de promotion – Contrôle du juge.
- CONSEIL DE PRUD'HOMMES DE PARIS (Départage) 14 décembre 2017** 758
- Note **Michel Henry**, Avocat au Barreau de Paris 760
- LIBERTÉS ET DROITS FONDAMENTAUX – Libertés d'expression et de manifestation – Pénétration de militants dans un magasin sans violence ni dégradation et sans blocage de l'accès à la clientèle – Action conforme aux statuts de l'association et dans le cadre d'une campagne d'intérêt général – Action en référé de l'entreprise en vue de faire interdire de nouvelles actions dans ses magasins sous peine de sanctions financières – Existence d'un dommage imminent justifiant de limiter les libertés des militants (non).
- TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS (référé) 23 février 2018** (n° RG 18/51341) 762
- Note **Tatiana Gründler**, Maître de conférences, Université Paris-Nanterre, CTAD-CREDOF, UMR 70/74 764

Jurisprudence sociale du Conseil constitutionnel (deuxième partie) par Pierre-Yves Gahdoun Professeur à l'Université de Montpellier – CERCOP	767
CONVENTIONS ET ACCORDS COLLECTIFS – Accord d'entreprise – Conclusion – Consultation des salariés ou référendum portant sur un accord minoritaire – Protocole relatif à l'organisation de la consultation – Participation à sa négociation et à sa conclusion – Exclusion des syndicats représentatifs non-signataires de l'accord – Atteinte au principe d'égalité devant la loi (oui).	
CONSEIL CONSTITUTIONNEL Décision n° 2017-664 QPC du 20 octobre 2017	767
Note	769
CONTRAT DE TRAVAIL – Modification du contrat par un accord de préservation et de développement de l'emploi – Refus du salarié – Licenciement pour motif spécifique constituant une cause réelle et sérieuse – Atteinte à un principe constitutionnel – Droit à l'emploi (non) – Égalité devant la loi (non) – Réserve d'interprétation – Licenciement ne pouvant intervenir au-delà d'un délai raisonnable à compter du refus du salarié.	
CONSEIL CONSTITUTIONNEL Décision n° 2017-665 QPC du 20 octobre 2017	770
Note.....	774



RPDS 883 – NOVEMBRE 2018

AU SOMMAIRE :

Numéro spécial

L'INAPTITUDE MÉDICALE DU SALARIÉ

- Qu'est-ce que l'inaptitude médicale ?
- Etre ou ne pas être reclassé
- Etre rémunéré et indemnisé
- Le licenciement pour inaptitude
- Cas particulier du salarié inapte en CDD
- Inaptitude du salarié protégé

L'actualité juridique :

Sommaires de jurisprudence et de législation

Editorial

**Formation santé-sécurité :
un droit pour tous les membres du CSE**

Commande et abonnement à 263, rue de Paris, case 600, 93516 Montreuil cedex ou sur notre site Internet www.nvo.fr
Prix du numéro : 7,50 euros (+ forfait de 3 euros par envoi). Abonnement : 9 euros par mois ou 108 euros par an incluant la RPDS papier et son supplément Internet (RPDS numérique + le guide droit du travail en actualisation permanente + la veille juridique).

BULLETIN D'ABONNEMENT

(annuel, 12 numéros)

Nom : Prénom :

Profession ou fonctions (facultatif) :

.....

.....

Code postal : Ville :

Bulletin à retourner :

DROIT OUVRIER - Service Abonnements

263, rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tél.: 01 55 82 81 98

avec un chèque à l'ordre de : « Droit Ouvrier » CCP n° 1 1779.430 Paris

Tarifs : France : **105 euros**
Étranger : **137 euros**
Adhérent CGT ou étudiant : **82 euros**

Pour la rédaction uniquement, adresser les propositions de contribution,
l'envoi de la jurisprudence à :

de préférence par mail : droitouvrier@cgt.fr,

à défaut : Secteur DLAJ Droit Ouvrier 263 rue de Paris, 93516 MONTREUIL CEDEX

Tél.: 01 55 82 82 11